

Petite chronique d'après Ciase et Betharram (X ?)

De bonnes nouvelles venues d'ailleurs ! Restons informés

I. Après la Ciase .

Ce site présente l'actualité de l'Église de France au sujet des violences sexuelles et des réalités associées : abus de pouvoir, emprise,...

Il a pour objectif de regrouper des informations éparpillées sur Internet — principalement dans la presse et sur les sites Internet des diocèses — afin de fournir une vision d'ensemble et montrer l'évolution de l'Église dans la prise en compte de ces violences. (<https://apres-la-ciase.fr/>)

Semaine du 1er au 7 juin 2026

- [Le dispositif « Renaître » sera t-il opérationnel en septembre ?](#)

La CEF n'en doute pas, alors que la personne à la tête du dispositif n'a pas encore été nommée.

- [Les députés adoptent la proposition de loi « Bétharram » en première lecture](#)

Pour obtenir ce résultat, la remise en cause du secret de la confession a été retirée du texte.

- [Le secret de la confession doit-il être absolu ?](#)

Retour sur plusieurs articles publiés cette semaine.

- [Famille missionnaire de Notre-Dame : retour sur la visite apostolique](#)

Une réponse officielle au texte publié par Natalia Trouiller le 2 avril dernier.

- [Famille missionnaire de Notre-Dame : analyse des constitutions par Natalia Trouiller](#)

De graves irrégularités relevées au regard du droit canonique.

- [Après la journée mémorielle des victimes de jésuites, la transparence nominative reste incomplète](#)

Le Covijes interpelle le provincial sur les noms absents de la liste publique des agresseurs.

- [Institution Jeanne-d'Arc de Montrouge : les résultats de l'inspection ne sont toujours pas connus](#)

Le ministre de l'Éducation nationale promet que « toutes les mesures nécessaires seront prises », sans préciser lesquelles.

- [Léon XIV : les atteintes sexuelles liées à l'Église catholique constituent « une plaie toujours ouverte »](#)

En Espagne, le pape va rencontrer des victimes d'agressions sexuelles.

- [Père Vincent Goghey aurait quitté et la congrégation des Lazaristes et l'état clérical](#)
Sa sortie de l'état clérical met fin au procès canonique.
- [Réforme de l'Église : le constat reste entier](#)
Ce que Frédéric Mounier et François Odinet avaient pointé et que l'Église tarde encore à réformer.

⇒ [Résumé des actualités de la semaine du 1er au 7 juin 2026.](#)

Semaines précédentes

- [Semaine du 25 au 31 mai 2026](#)
- [Semaine du 18 au 24 mai 2026](#)
- [Semaine du 11 au 17 mai 2026](#)
- [Semaine du 4 au 10 mai 2026](#)

VOIR AUSSI :

Violences sexuelles : « La société a une idée très précise de ce que devrait être une « bonne » victime »

Une tribune de Negar Haeri et Coraline Hingray publiée dans Le Monde. (<https://apres-la-ciase.fr/weekly/2026/2026-05-04/violences-sexuelles-la-societe-a-une-idee-tres-precise-de-ce-que-devrait-etre-une-bonne-victime/>)

II. Les nouvelles de Goliath

1. PARANOÏA

par
Michel Théron
Golias, 20 mai 2026
<https://www.golias-editions.fr/2026/05/20/paranoia/>

La Presse souligne à maintes reprises celle qui caractérise l'actuel maître du Kremlin. Retranché dans un bunker, dans la crainte constante d'un coup d'état, se méfiant de tout et de tous, n'admettant pas même que portent des armes ceux qui l'entourent ou sont chargés de le protéger, il vit coupé de la réalité. (Source : ladepeche.fr, 07/05/2026)

Qu'un souverain ou haut dirigeant d'un pays puisse connaître la même situation, c'est ce que montrent depuis toujours l'Histoire et la Littérature. On sait l'exemple des dernières années de Staline, qui vivait dans la crainte permanente d'être assassiné. Et on peut citer aussi, chez Shakespeare, le cas de Macbeth, qui une fois son crime accompli ne peut plus dormir : « Macbeth a tué le sommeil ! » (II, 2)

La crainte de la mort (thanatophobie) existe certes en tout homme qui réfléchit un peu. Mais chez l'être ordinaire elle n'est qu'épisodique, elle ne recouvre et n'oblitére pas de façon obsessionnelle l'ensemble de ses activités. Au contraire, quand elle est envahissante, l'être en devient l'otage, et voit partout ce qui pourrait la justifier. Elle porte à son point extrême l'inquiétude. On connaît déjà celle d'être dévalisé, qui elle aussi chasse le sommeil et voit des ennemis partout, illustrée par La Fontaine dans Le Savetier et le Financier (Fables VIII, 2). La peur de mourir ne présente

avec elle qu'une différence de degré, non de nature. La personnalité de Vladimir Poutine est celle d'un psychorigide persuadé d'avoir raison dans sa politique impérialiste, voulant reconstruire la feue URSS, et par-delà la Grande Russie éternelle. Au nom de ce mythe passéiste, il n'admet aucune contradiction, aucune dissidence. En fait cette incapacité à admettre les changements dans le cours de l'Histoire, dont les évolutions sont toujours aléatoires et imprévisibles, est sûrement chez lui un signe de faiblesse. Il a peur du nouveau, il est néophobe. Et comme il a peur, il fait peur aux autres. Et pourquoi maintenant lui-même a-t-il peur de mourir, à son âge par exemple, alors qu'il envoie sans cesse à la mort des milliers de ses concitoyens dans leur prime jeunesse ? Il y a là un contraste choquant, une insupportable contradiction que pareillement La Fontaine a pointée dans sa fable La Mort et le Mourant : « Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret. » (ibid. VIII, 1)

2 Nébuleuse - Enquête sur les fémonationalistes

par

Martin Gaboriau

Golias 3, juin 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/06/03/nebuleuse-enquete-sur-les-femonationalistes/>

L'affaire Quentin Deranque a brutalement projeté sous les projecteurs un terme encore confidentiel : le *fémonationalisme*. En révélant l'implication périphérique du collectif Némésis, elle a contribué à faire entrer dans le débat public une stratégie politique bien rodée : *instrumentaliser la cause des femmes au service d'un agenda identitaire*. Mais ce surgissement médiatique ne doit pas masquer une réalité plus ancienne. Cette évolution s'inscrit dans un temps long, dont les racines plongent au moins jusqu'aux mobilisations de la Manif pour tous au début des années 2010.

Depuis lors, une génération de militantes s'est progressivement imposée dans des espaces historiquement dominés par les hommes. Elles prennent la parole, organisent, encadrent, théorisent. Cette féminisation ne relève pas d'un simple renouvellement sociologique : elle répond à une stratégie. *Mettre en avant des visages féminins permet d'adoucir l'image d'une extrême droite radicale souvent perçue comme brutale, de la rendre plus audible, plus acceptable — sans en modifier le socle idéologique*.

Derrière cette vitrine, le discours demeure. Qu'il s'agisse de Némésis ou des Caryatides, les références sont explicites : dénonciation du féminisme dit « dominant », adhésion à la théorie du « grand remplacement », valorisation d'un ordre social hiérarchisé, diffusion de notions comme les « francocides », et, parfois, réhabilitation de figures comme le maréchal Pétain. L'esthétique change, le fond persiste.

À l'image des caryatides de l'Antiquité, ces militantes se présentent comme des piliers. Mais loin d'incarner un simple rôle de soutien, elles revendiquent une posture offensive, parfois guerrière. Cette radicalité assumée dit quelque chose de l'état actuel de ces mouvances : une volonté d'unité, de structuration, d'accumulation de capital symbolique et, déjà, de projection vers l'après. Car au-delà de la rue, c'est bien la conquête du pouvoir qui se dessine en ligne de mire.

3. Complotisme

par

Michel Théron

Golias, 5 juin 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/06/complotisme-2/>

Il prospère allégrement sur Internet, où se répandent les vérités dites alternatives, et certains en profitent pour asseoir leur emprise sur les esprits et établir leur pouvoir. Tel l'actuel président états-unien, qui s'est fait élire en dénonçant le règne des élites (comprenez une caste d'intellectuels corrompus) sur l'ensemble de la population. Ainsi pour lui, comme pour le groupe d'extrême-droite QAnon, il y aurait une sorte d'« État profond » ou « Deep State », un État secret parallèle qui tirerait les ficelles du monde au profit d'intérêts de

groupes privés. Cette affirmation n'a pas été pour rien dans son élection. Mais aujourd'hui, alors que son étoile pâlit dans son pays, on apprend dans les médias que beaucoup de ceux qu'il a ainsi séduits sont revenus de leur enthousiasme, et s'aperçoivent qu'il fait lui-même partie de ces mêmes élites que naguère il dénonçait. Dès lors ils peuvent formuler contre lui la même accusation de corruption dont il faisait état dans sa conquête du pouvoir, à grand renfort de faits inventés (*fake news*). Ainsi les mêmes qui le supportaient naguère utilisent maintenant contre lui la rumeur de mise en scène concernant l'attentat dont il a fait l'objet, que ses adversaires démocrates avaient formulée au soir du 13 juillet 2024 ([lien](#)). Comme cet épisode a fait beaucoup pour quasiment le diviniser aux yeux de ses partisans Maga, on peut dire que si par déception et par comparaison avec leur vie actuelle ils se détournent de lui, le roi désormais leur apparaît nu. On retiendra alors dans l'Histoire qu'il aura été victime, par effet boomerang, de ce même complotisme que naguère il utilisait pour manipuler son peuple, et qu'il ne peut plus maintenant maîtriser. Bref il sera dans la position de l'apprenti-sorcier, ou de l'arroseur arrosé. Et aussi dans celle du chef déchu, pour lequel depuis toujours la Roche Tarpéienne est près du Capitole. Et de la même façon pourquoi certains maintenant n'auraient-ils pas recours à une explication conspirationniste pour la nouvelle tentative d'assassinat qui l'a visé le 25 avril dernier ? Ne serait-elle en réalité elle aussi qu'une mise en scène pour « redorer » son

étoile, aujourd'hui passablement endommagée ? Ainsi Donald Trump pourrait-il voir encore se retourner contre lui, comme le souligne la presse, le « monstre conspirationniste » qu'il a créé (france24.com/24/04/2026).

4. Main basse sur l'édition

par

Michel Théron

Golias, 14 mai 2026

Dans le grand Monopoly de l'édition, le rachat, il y a trois ans, d'Hachette, le plus gros chiffre d'affaires du secteur, par le milliardaire Vincent Bolloré avait fait du bruit mais Saint-Germain-des-Près ne s'était pas raidi. De même, quand le nouveau propriétaire a écarté des cadres de Fayard et fait le tri dans son catalogue. À l'inverse, les tambours du Faubourg battent la mobilisation contre Bolloré depuis avril dernier et l'annonce du licenciement d'Olivier Nora, qui dirigeait Grasset, son autre filiale de prestige dans la République des Lettres.

Le déchaînement d'articles, de tribunes et de chroniques a présenté la défense du millionnaire Olivier Nora comme une cause universelle. La focale ne doit pas être pointée sur Bolloré, dont les médias servent l'extrême droite de manière si zélée que même des sénateurs assoupis le voient, mais plutôt sur la mécanique frénétique du « **paysage éditorial français** » qui est devenu « **l'un des plus concentrés** » des pays riches, écrivait *Le Monde* au début des années 2000 (*Le contrôle de la parole*, André Schiffrin, La Fabrique, 2005).

C'est cette mécanique qui a rendu possible l'irruption dans le champ de la production littéraire du magnat breton et de ses homologues. Plusieurs tours de Monopoly plus tard, quatre grands groupes et quelques autres de taille intermédiaire vitrifient désormais plus de 90 % des mètres linéaires dans les librairies, les magasins spécialisés, la grande distribution, et même des sites de ventes en ligne.

Cette concentration représente un danger, car « **le livre est aussi un moyen de former l'opinion** », comme le reconnaît le ministère de la Culture (colloque « **La culture en danger** », Assemblée nationale, 03.12.25). Ses effets délétères sur la structuration des imaginaires, la circulation des idées, mais aussi sur la corruption des rapports entre l'édition et les sphères politique et économique sont visibles outre-Atlantique depuis les années 1990. Il suffit de penser à Rupert Murdoch mettant son empire dans les médias et l'édition au service de Thatcher, puis de Blair et de Bush, avant de propager la parole de Trump.

Un grand éditeur, André Schiffrin, ayant dirigé The New Press après Pantheon Books, avait néanmoins tout décrit dans une série d'ouvrages : l'absorption dans des conglomérats d'une multitude d'éditeurs y a entraîné un surinvestissement sur une poignée de candidats aux prix littéraires plus ou moins douteux, espérant les transformer ainsi en best-sellers. « *Pourtant, le premier livre de Kafka a été tiré à 800 exemplaires et celui de Brecht à 600* », relevait André Schiffrin dans *L'Édition sans éditeur* (La Fabrique, 1999).

Les maisons indépendantes, largement artisanales, prennent tous les risques liés aux œuvres plus intellectuelles, d'avant-garde. Tandis que le gros de la production a ainsi été transmué en œuvres insipides, conservatrices et interchangeables par les gestionnaires qui ont remplacé les éditeurs à la tête des maisons d'édition américaines. Une mécanique désormais tricolore.

5. Enquête sur le réseau Tradwife : le retour de la femme au foyer

par

Martin Gaboriau

Golias, 16 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/15/enquete-sur-le-reseau-tradwife-le-retour-de-la-femme-au-foyer/>

Avec l'essor des réseaux sociaux, la circulation des idées s'est simplifiée autant qu'elle s'est transformée. Le temps long du discours cède la place à l'impact visuel. L'image attire l'oeil, capte, retient. Les créateurs de contenus l'ont bien compris : pour convaincre, il faut produire un effet « poudre aux yeux ». Tout doit paraître plus lisse, plus beau, plus désirable. Cette mise en scène permanente, rendant presque ordinaire l'irréel, nourrit autant l'admiration que la frustration. Dans ce flux de vidéos, le mouvement Tradwife s'inscrit dans cette logique. À travers des séquences léchées, il donne à voir une vie de mère au foyer idéalisée : cueillette de champignons en forêt avec les enfants, jeux de société au coin du feu, poulet rôti préparé dans une cuisine rustique. Le quotidien semble apaisé par une vie au ralenti.

Mais ces images ne disent qu'une partie de l'histoire. Se limiter à leur surface, c'est ignorer ce qu'elles charrient en creux. Derrière des définitions multiples et des trajectoires singulières, un socle commun émerge : l'appel à un « retour aux traditions ». Valorisation systématique du fait-maison, dépendance économique assumée vis-à-vis du conjoint, recours au religieux, souvent catholique, et quête d'une éducation présentée comme idéale. Cette recherche de perfection réactive pourtant un modèle social hérité des années 1950, dans lequel l'autonomie des femmes et leurs droits restaient largement contraints. Sans toujours

revendiquer une appartenance politique, ni se dire perméables à toute récupération idéologique, ces discours participent néanmoins à une critique du féminisme contemporain et servent de caisses de résonances aux sphères conservatrices, voire identitaires, où certaines figures tentent d'en donner une caution intellectuelle. La frontière est ténue : les récits se croisent, les imaginaires se rejoignent.

En France, le phénomène demeure sans commune mesure avec son ampleur américaine. Il n'en reste pas moins invisible. Plusieurs comptes rassemblent des milliers d'abonnés et suscitent un intérêt manifeste. Dans une société qui prend l'égalité des sexes comme acquis, la **tradwife** avance à rebours, mais trouve son public. Comme d'autres courants idéologiques avant elle, l'extrême droite notamment, elle exploite avec efficacité les codes des plateformes numériques, polissant son image et laissant planer l'ombre sur les zones les plus contestées de son projet.

6. De la prudence face à Hitler à la tiédeur face à Vox et Le Pen : l'Église répète-t-elle les erreurs du passé ?

par

. Martin Scheuch – en partenariat avec Religion-Digital

Golias, 27 mai 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/27/de-la-prudence-face-a-hitler-a-la-tiedeur-face-a-vox-et-le-pen-leglise-repete-t-elle-les-erreurs-du-passe/>

Alors que les évêques allemands ont érigé en 2024 un « mur coupe-feu » contre l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), leurs homologues espagnols et français optent pour une position plus dialoguante et prudente vis-à-vis de Vox et du Rassemblement national. Près d'un siècle après la montée du nazisme, lorsque la hiérarchie catholique allemande a donné la priorité au concordat et à la prudence plutôt qu'à une condamnation directe, le débat se relance : Cette tiédeur pastorale est-elle une charité évangélique légitime ou une omission dangereuse qui pourrait faire de l'Église un complice indirect face à d'éventuelles violations des droits humains ?

L'histoire de l'Église catholique au XXe siècle est marquée par des épisodes complexes liés aux totalitarismes. L'une des plus débattues est l'attitude des évêques allemands lors de la montée et de la consolidation du nazisme dans les années 1930. Près d'un siècle plus tard, les conférences épiscopales européennes font face à de nouveaux défis avec des partis populistes et nationalistes de droite. La comparaison révèle des évolutions significatives, mais aussi des différences notables selon le contexte national, et pose avec force la

question de savoir si certaines positions actuelles peuvent être considérées comme tièdes et même générer une complicité morale.

Les évêques allemands face au nazisme : prudence et concordat

Au début des années 1930, les évêques catholiques allemands n'ont pas émis une condamnation unanime et frontale contre le parti national-socialiste. Bien que certains prélats, comme le cardinal Michael von Faulhaber, aient mis en garde contre le racisme néo-païen et le culte de la race, la hiérarchie a généralement adopté une position prudente. Après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en janvier 1933 et la signature du Reichskonkordat en juillet de cette année-là, les évêques ont levé les interdictions antérieures à l'appartenance catholique au parti. L'accord visait à protéger les écoles, les associations et l'autonomie ecclésiale. Les raisons étaient la peur du communisme athée, le sentiment nationaliste partagé et l'espoir que le régime respecterait le pacte. *Ce n'est qu'en 1937, avec l'encyclique *Mit brennender Sorge* de Pie XI, qu'une condamnation explicite fut prononcée.* Cette approche a donné la priorité à la défense institutionnelle, ce qui a été beaucoup critiqué par la suite comme une forme de complicité passive face à l'antisémitisme et aux crimes qui viendraient.

La position actuelle des évêques allemands : un « mur coupe-feu » contre l'Alternative pour l'Allemagne (AfD)

En signe l'épiscopat allemand (DBK) a déclaré l'incompatibilité entre le soutien à l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) et le militantisme catholique, dressant un « mur coupe-feu » organisationnel et moral. Cette dureté reflète le traumatisme historique du nazisme et une volonté claire de ne pas répéter les erreurs passées.

La position des évêques dans l'Union européenne : le dialogue avant la condamnation

Comme l'a rapporté la Katholische Nachrichten-Agentur (KNA) le 21 mai, les évêques de l'Union européenne, par l'intermédiaire de la Commission des Conférences épiscopales de l'Union européenne (COMECE), ne prévoient pas une déclaration d'incompatibilité similaire à celle de l'Allemagne. Manuel Barrios Prieto, secrétaire général de la COMECE, a fait remarquer après avoir rencontré le pape Léon XIV que le thème du populisme avait émergé et le Pontife a exhorté à « proclamer clairement l'Évangile ». Cependant, ni la « réunification » ni la décision allemande contre l'AfD n'ont été mentionnées comme modèle. Barrios a reconnu que l'AfD est un « cas particulier », bien que d'autres partis comme Vox en Espagne défendent également des idées inacceptables pour l'Église, malgré leurs liens avec des secteurs catholiques.

Les évêques français : écouter pour convaincre

En France, la ligne est encore plus circonspecte. Antoine Hérouard, archevêque de Dijon et vice-président de la COMECE, a indiqué que les évêques ne cherchent pas des

régulations comparables envers le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen. Ils reconnaissent des « idées non compatibles » avec l'Évangile, mais préfèrent écouter les peurs et les motivations des catholiques qui votent ou militent dans ces formations, pour ensuite expliquer les contradictions avec le message chrétien. Hérouard a lié la dureté allemande au poids de l'histoire nazie, tandis qu'en France l'approche pastorale prévaut. Cela coïncide avec le message du pape Léon XIV : les évêques ne sont pas des politiciens, mais des annonciateurs de l'Évangile.

Les évêques espagnols face à Vox : confrontation ouverte mais tiède ?

En Espagne, la relation avec Vox est plus tendue. La Conférence épiscopale espagnole a rejeté la « priorité nationale » dans les politiques migratoires, la qualifiant de discriminatoire. Ils ont répondu avec dureté aux accusations de Santiago Abascal (le président de Vox) et plusieurs évêques ont qualifié certains discours du parti de xénophobes ou incompatibles avec le christianisme. Le pape Léon XIV a exprimé son inquiétude face à l'essor de l'extrême droite en Espagne. Peut-on considérer cette position comme tiède ? Dans une certaine mesure, oui. Bien que les évêques espagnols aient été verbalement fermes dans la défense de la doctrine sociale (accueil du migrant et dignité universelle), ils n'ont pas émis une déclaration formelle d'incompatibilité comme les Allemands avec l'AfD, ni appliqué des mesures disciplinaires organisationnelles. Ils

maintiennent des canaux de dialogue ouverts et évitent une confrontation totale.

Cette timidité peut-elle rendre les évêques complices de violations des droits humains ?

Certains analystes et critiques soutiennent que oui, au moins indirectement. Les principaux arguments sont :

- Normalisation des discours radicaux : en ne fixant pas de limites claires et organisationnelles, les évêques pourraient contribuer à rendre socialement acceptables des idées telles que la « réunification » massive, l'extrême priorité ethnique/nationale ou la stigmatisation généralisée des immigrés. même parmi les catholiques. Cela pourrait faciliter des politiques concrètes de retour forcé, de détention prolongée ou d'externalisation de l'asile qui, selon des organisations comme le HCR ou Human Rights Watch, comportent des risques réels de refoulement (refoulement forcé vers des lieux peu sûrs) et des violations de la dignité humaine.
- Abandon des plus vulnérables : de nombreux immigrés, en particulier les plus pauvres ou les plus persécutés, font partie du « prochain » que l'Évangile exige de défendre. Une position excessivement prudente et dialogante pourrait être interprétée comme une indifférence morale face à la souffrance réelle de ces personnes, laissant sans voix prophétique les faibles.
- Parallèle historique : Tout comme la prudence des évêques allemands dans les années 1930 a indirectement contribué à la consolidation du nazisme en ne s'y opposant pas avec plus de fermeté dès le début, la tiédeur actuelle pourrait avoir

de graves coûts moraux si les politiques migratoires se durcissent jusqu'à franchir des seuils éthiques clairs.

Réflexions finales

L'Église d'aujourd'hui agit dans un contexte très différent de celui des années trente : elle ne fait face à aucune menace totalitaire comparable. Cela permet, en théorie, d'adopter des positions plus fermes et décidées. Cependant, la tiédeur perçue en Espagne et surtout en France pose un dilemme classique : comment équilibrer la prophétie évangélique avec la charité pastorale et la prudence ? Et, plus grave encore, à quel point la prudence devient-elle une omission coupable ? Le pape Léon XIV semble marquer une voie moyenne : proclamer l'Évangile sans ambiguïté face à des idéologies qui réduisent la personne à des catégories ethniques excluanes, mais sans faire de l'Église un acteur politique partisan. L'histoire montre que la prudence excessive a aussi des coûts élevés. Dans une Europe polarisée par l'immigration, la sécurité et l'identité, la voix des évêques continue d'être observée avec une attention particulière. Le défi reste le même : discerner avec un courage prophétique, en évitant à la fois le silence face à d'éventuelles injustices et l'activisme idéologique qui ignore les réalités complexes. La leçon du passé invite l'Église européenne à ne pas répéter des accommodements qui se révèlent ensuite coûteux, mais aussi à ne pas oublier que sa mission principale n'est pas de gagner des batailles politiques, mais d'annoncer le Christ avec vérité et charité intégrale.

L'Église a le devoir incontournable de protéger avec fermeté ceux qui pourraient faire l'objet de discrimination ou d'exclusion de la part des partis d'extrême droite, en particulier les migrants, les minorités religieuses et les personnes en situation de vulnérabilité. Il ne s'agit pas seulement de proclamer des principes généraux, mais d'élever la voix avec une clarté prophétique lorsque les discours et les politiques mettent en danger l'inviolable dignité de tout être humain, sans exception. La douloureuse leçon des années trente n'est pas seulement d'éviter le silence face au mal, mais de rappeler que l'omission face à la souffrance des plus faibles finit par devenir une complicité historique. Dans une Europe de plus en plus polarisée, l'Église ne peut se permettre des ambiguïtés stratégiques. Sa mission est d'être lumière et sel : défendre sans hésitation la dignité de tous, en particulier de ceux qui sont rejetés, même si cela implique de perdre des sympathies politiques ou fidèles. La vérité de l'Évangile n'est pas négociable. **Martin Scheuch - en partenariat avec Religion-Digital - <https://www.religiondigital.org>**

L'appel de l'Église gréco-catholique 27 juin 2024 Dans "Europe"

Barbarin sanctionné par la Vox Populi (vox Dei !) 19 juin 2009 Dans "Focus"

7. Ambroise Croizat et les 80 ans de la sécurité sociale

par

Golias, 27 mai 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/27/ambroise-croizat-et-les-80-ans-de-la-securite-sociale/>

Retour historique sur les ordonnances de 1945 et les lois « Croizat » de 1946 sur la sécurité sociale. Œuvre collective impulsée par le Conseil national de la résistance (CNR) et mise en œuvre par Ambroise Croizat.

Ce sont les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui fixent les bases de la création de la Sécurité Sociale. Ces ordonnances complètent, généralisent et améliorent les premières lois sociales : la loi de 1898 sur la reconnaissance des accidents du travail couverts par des assurances privées, la loi de 1910 instaurant les premières retraites obligatoires - aux montants très faibles - pour les ouvriers et les paysans âgés de plus de 65 ans, les lois de 1928 et de 1930 qui créent les prémices de l'assurance maladie ainsi qu'une assurance vieillesse fondée sur le principe de la capitalisation.

L'ordonnance du 4 octobre trouve son origine dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR)

élaboré entre novembre 1943 et août 1945. Le programme économique et social du CNR intitulé « *Les jours heureux* » adopté le 15 mars 1944 posait les bases des ordonnances de 1945 puisqu'il proposait de bâtir : « un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens, des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat (...) une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours (...) ainsi sera fondé une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy. » Les ordonnances fixent le principe selon lequel « Chacun cotise selon ses moyens (revenus), chacun est couvert selon ses besoins (maladie, retraite, famille...). »

8. En Turquie, renouer avec une identité arménienne oubliée

par

Golias, 20 mai 2026



Dans le Village d'Ergen, les ruines de l'ancienne église arménienne témoignent encore des destructions répétées. Le bâtiment a été démantelé à plusieurs reprises, dans un processus perçu par les habitants comme une volonté d'effacement progressif des traces du passé.

Texte et photographie : Léa Thomas, agence Hans Lucas.

Pendant le génocide arménien de 1915 en Anatolie orientale, de nombreux survivants trouvèrent refuge auprès de familles aléviées, au prix de conversions religieuses et du silence imposé sur leurs origines. Plus d'un siècle après les tueries de masse, des descendants de rescapés interrogent cet héritage occulté et cherchent à reconstruire une mémoire fragilisée par les politiques d'effacement et les violences ayant marqué l'histoire contemporaine de la Turquie.

À l'est de la Turquie, dans la région montagneuse du Dersim, longtemps symbole de la présence arménienne, le village d'Hozat organise chaque année des commémorations en mémoire des massacres de 1915. Entre 1915 et 1916, plus d'un million d'Arméniens périrent sur le territoire de l'Empire Ottoman, assassinés par le gouvernement alors contrôlé par le parti des Jeunes-Turcs.

Pour rejoindre le village, la route traverse des reliefs abrupts et longe un canyon profond, devenu pour les habitants, un lieu de mémoire. « **Des familles entières ont été précipitées ici dans le vide après avoir été ligotées ensemble** », raconte Zekiye, une habitante alévie née en 1937 dans le village voisin d'Ergen, en évoquant les récits transmis de génération en génération.

Depuis la terrasse ombragée de sa maison, entourée de grenadiers, elle désigne les restes d'une ancienne église arménienne. Quelques pierres gravées subsistent encore parmi les ruines. « **L'édifice a été incendié pendant les massacres de 1915 et le prêtre y serait mort brûlé** », murmure-t-elle.

Au milieu des vestiges repose une tombe portant le prénom « Halice ». Dans les années 1930, plusieurs familles arméniennes s'étaient installées à Ergen après avoir survécu aux exactions. Halice appartenait à la dernière génération encore présente dans le village. Morte en couches en 1953,

elle fut enterrée sur le site de l'ancienne église avec son nouveau-né, également décédé.

Une région confrontée aux violences successives du pouvoir turc

Traversée par la rivière Munzur et encerclée de montagnes escarpées, la région du Dersim est souvent considérée comme l'un des berceaux de l'alévisme, courant religieux issu du chiisme, attaché à une tradition spirituelle fondée sur la transmission orale, la coexistence et une certaine forme d'humanisme. Mais derrière ces paysages paisibles se cache une histoire marquée par des violences qui ont fait couler beaucoup de sang.

Perché sur les hauteurs, le village de Vank domine encore la vallée malgré les traces visibles des destructions passées. Quelques habitations subsistent au milieu des ruines laissées par les opérations militaires menées par l'État turc contre la communauté alévie en 1937 et 1938. Pour de nombreux habitants, ces massacres prolongent la politique de persécution engagée contre les minorités de la région après le génocide arménien.

Sakine, une habitante du village de Vank, témoigne : **« Le village avait accueilli plusieurs survivants arméniens après 1915. J'ai moi-même des origines arméniennes lointaines mais je n'ai jamais fait de recherches sur**

ce sujet. Mon grand-père avait recueilli parmi eux une jeune femme appelée Varte ». Installée dans la région après avoir échappé aux massacres, elle dut pourtant se cacher une nouvelle fois lors des offensives de 1937-1938.

À cette époque, les autorités turques ciblaient particulièrement les populations kurdes et aléviennes accusées de résister aux politiques d'assimilation imposées par Ankara. Les familles arméniennes ayant trouvé refuge dans la région furent, elles aussi, emportées dans cette répression.

À sa mort, en 1970, Varte fut enterrée dans un champ voisin, à proximité des vestiges d'une ancienne église arménienne où des habitants alévis viennent encore déposer des bougies.

Des décennies plus tard, dans les années 1990, la région connaît une nouvelle vague de violences. Dans le contexte du conflit opposant l'armée turque à des combattants kurdes, de nombreux villages comme celui de Vank sont évacués, incendiés ou détruits. Pour les familles issues des survivants arméniens, ces événements ravivent des traumatismes anciens et renforcent le sentiment d'une mémoire continuellement menacée d'effacement.

Survivre au prix du silence

Après les massacres de 1915, de nombreux rescapés arméniens dissimulèrent leur identité pour éviter de nouvelles persécutions. Dans le Dersim, l'intégration au sein des communautés aléviées représentait souvent le seul moyen d'échapper aux représailles des autorités. Mariages mixtes, conversions imposées et changements de noms permirent à certaines familles de survivre, au prix d'un long silence sur leurs origines.

« Ma grand-mère Hane avait une quinzaine d'années lorsqu'elle a fui les massacres », raconte Emanet, aujourd'hui âgée de 74 ans. **« Dans les années 1920, elle a épousé un homme alévi et a abandonné son prénom arménien pour prendre le nom de Hanim. »** Comme beaucoup d'autres familles, la sienne a progressivement modifié son identité afin de se fondre dans la société locale.

À Mazgirt, une petite ville voisine de Dersim, Ali Ihsan évoque lui aussi une mémoire familiale marquée par la violence. Selon lui, **« les autorités locales avaient dressé des listes de personnes à éliminer et elles ont détruit plusieurs symboles religieux arméniens, dont l'ancien calendrier et des églises »**. Ses grands-parents furent tués pendant le génocide, mais son père survécut alors qu'il n'était encore qu'adolescent. **« Plus tard, il a épousé une femme alévie. Moi, je me sens héritier des deux cultures »**, explique-t-il.

Une mémoire fragmentée

À Dersim, Enver, aujourd'hui sexagénaire, raconte avoir longtemps grandi sans véritable repère sur ses origines. Dans son souvenir, les générations précédentes conservaient encore des fragments de langue arménienne, mais ceux-ci se sont progressivement éteints, notamment sous l'effet des bouleversements du début du XX^e siècle et de l'intégration forcée dans les communautés locales. « *J'ai compris que j'étais arménien à l'école, quand on me traitait d'étranger* », confie-t-il.

Faute d'enseignement sur le génocide, il dit avoir dû recomposer tardivement son histoire à partir de lectures et de recherches dans les livres. Son cousin, Ali Hidir, évoque un parcours similaire. Son père, qui parlait encore arménien, est mort lorsqu'il était enfant. Élevé dans un environnement alévi, il a naturellement adopté cette culture dominante au sein de sa communauté, comme beaucoup d'autres de sa génération, sans transmission explicite de l'héritage arménien.

À Vank, Sakine tient un discours comparable. Avec sa fille Gulufer, elle reconnaît une ascendance arménienne sans en connaître précisément les contours. « ***Mon grand-père qui était alévi, disait que les Arméniens avaient tous été exterminés*** », se souvient-elle, soulignant le poids des récits transmis au sein des familles.

Un retour vers une identité oubliée

Aujourd'hui, un nombre croissant de descendants de rescapés du génocide de 1915-1916 entreprennent de renouer avec une identité arménienne longtemps passée sous silence. Ce mouvement de réappropriation, souvent tardif et intime, s'inscrit dans des trajectoires familiales marquées par la dissimulation, les conversions et les changements de noms.

À Dersim, Zeki Sarica incarne l'une de ces histoires de redécouverte. Père d'un jeune enfant, il raconte un héritage familial longtemps fragmenté. Son grand-père, survivant du génocide, avait été recueilli par un chef de tribu alévi influent, qui l'avait élevé loin de toute référence explicite à ses origines. Jusqu'à sa mort dans les années 1990, il n'avait jamais évoqué ni les massacres de 1915 ni son passé arménien. Le silence s'est ensuite installé durablement et le père de Zeki n'a transmis aucune de ces histoires à ses enfants. C'est sa sœur qui, à l'adolescence, découvre la vérité auprès d'habitants alévis du village où elle vivait. Elle entreprend ensuite, de longues démarches pour obtenir la reconnaissance de sa nationalité arménienne.

Pour sa part, Zeki débute sa reconnexion à l'Arménie à partir de 2007, dans le contexte du choc suscité par l'assassinat, à Istanbul, du journaliste arménien Hrant Dink. Il se convertit ensuite au christianisme à Erevan en 2016. Aujourd'hui, il souhaite transmettre ce lien retrouvé à son fils Arev, dont le prénom signifie « soleil » en arménien, et envisage pour lui, la possibilité d'obtenir la nationalité arménienne.

D'autres parcours suivent des chemins différents. Ali Hidir, installé en France depuis 2004, explique avoir fait le choix du christianisme à son arrivée. Sa famille l'a rejoint un an

plus tard, et tous projettent désormais un premier voyage en Arménie afin de renouer avec des origines jusque-là éloignées.

À Istanbul, Mirhan Pirgic tente quant à lui de maintenir un contact régulier avec l'Arménie. Chaque année, il organise un déplacement à Erevan pour les commémorations d'avril. En 2025, une dizaine de personnes ont ainsi parcouru la Turquie puis la Géorgie en bus pour rejoindre la capitale arménienne. Un trajet long et contraignant, mais devenu pour eux la seule manière d'entretenir ce lien fragile avec leurs racines.

La reconnaissance du génocide à l'épreuve des relations internationales

Dans ce contexte de normalisation diplomatique encore fragile, la dimension religieuse joue également un rôle discret mais symboliquement fort. En mai 2025, la visite à Istanbul du patriarche arménien a marqué un moment notable pour la communauté, réactivant des liens ecclésiaux anciens avec le siège du patriarcat de Constantinople, dans un espace où l'Église reste l'un des derniers cadres institutionnels de représentation arménienne en Turquie.

Cette rencontre s'inscrit dans une série d'échanges prudents entre autorités religieuses et politiques, sans pour autant infléchir les positions officielles sur la question mémorielle.

Sur le terrain, la vie religieuse arménienne demeure largement confinée à des espaces privés ou semi-informels. Dans l'est anatolien, les offices se tiennent souvent à domicile, tandis que certaines familles continuent de se

recueillir dans des églises en ruines, transformées en lieux de mémoire silencieuse, où les gestes rituels remplacent l'absence d'institutions pleinement actives.

Tandis que les relations entre Ankara et Erevan avancent par petites étapes. La visite du Premier ministre arménien Nikol Pachinian à Istanbul en juin 2025 a marqué un jalon important dans ce processus de rapprochement, alors que la frontière entre les deux pays reste fermée depuis 1994. Quelques mois plus tard, des accords techniques ont été évoqués afin de faciliter certains déplacements officiels et assouplir les conditions de visa, tandis que des gestes qualifiés de « symboliques » ont été annoncés par Ankara pour 2026.

Ce dialogue progressif s'inscrit avant tout dans une logique stratégique. Pour la Turquie, une normalisation contrôlée ouvrirait des perspectives économiques et renforcerait sa position diplomatique, notamment face aux équilibres régionaux impliquant la Russie et l'Iran. Mais ce rapprochement, étroitement encadré, continue de contourner la question centrale de la reconnaissance du génocide arménien, laissant entière la fracture mémorielle entre les deux États.

9. Un géant minier condamné à verser 108 millions de dollars à un peuple aborigène

par

Golias, 20 mai 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/20/un-geant-minier-condamne-a-verser-108-millions-de-dollars-a-un-peuple-aborigene/>

C'est la plus grosse amende jamais prononcée en Australie en faveur des droits fonciers d'un peuple autochtone. Mardi 12 mai, un tribunal fédéral australien a ordonné à l'entreprise minière Fortescue de verser 108 millions de dollars au peuple Yindjibarndi pour la destruction de leurs terres ancestrales, dans la région de Pilbara, dans l'ouest du pays. Toutefois, cette indemnisation reste bien inférieure à la demande de la Yindjibarndi Ngurra Aboriginal Corporation. Celle-ci réclamait plus de 580 millions de dollars pour les pertes économiques et 580 millions de dollars pour le préjudice culturel. Le tribunal n'a cependant accordé qu'une indemnisation financière, « relativement faible » selon l'organisation, d'environ 100 000 dollars, et évalué séparément la perte culturelle à 108 millions de dollars. Les mines, qui ont généré des revenus estimés à 80 milliards de dollars pour Fortescue depuis 2013, avaient été autorisées par le gouvernement d'Australie-Occidentale sans le consentement des Yindjibarndi. n tout, quatre mines à ciel ouvert, une voie ferrée, un remblai de résidus miniers, des décharges et des stocks de matériaux avaient été disséminés sur ces terres. En raison des risques liés à l'exploitation, un périmètre de 135 km² a été clôturé pour en empêcher l'accès. **Source Reporterre**

10. Viri Probati : le débat sur la table

par

Golias, 29 avril 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/04/29/viri-probati-le-debat-sur-la-table/>

Après l'annonce de Johan Bonny en Belgique d'ordonner des hommes mariés (Viri probati), beaucoup voient dans cette décision une église qui succombe à la modernité. Dans une lettre ouverte intitulée « Avoir l'odeur de ses brebis : le plaidoyer pour les prêtres mariés », le professeur de religion catholique, Lionel Jonkers, propose une analyse bien plus constructive. « Le véritable discernement invite à dépasser ces craintes. Cette vision réductrice oublie la richesse de nos Églises orientales qui, en pleine communion avec Rome, maintiennent cette tradition ininterrompue. Plutôt que d'y voir une rupture, ne pourrions-nous pas envisager que cette ouverture rejoigne le dynamisme apostolique des origines ? » Rappelant au passage « qu'une part non négligeable du clergé de la première chrétienté était mariée ». Selon Lionel Jonkers, « la vraie question est celle de l'audace prophétique. (...) S'arc-bouter sur une tradition disciplinaire réaffirmée avec force au concile de Trente, au détriment de l'élan pastoral des origines, n'est-ce pas manquer de liberté spirituelle ? » Et de courage également...

11. Le P'tit Suisse - Et pendant ce temps, l'évêque joue aux cartes

par

Sarah Dars

Golias, 3 juin 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/06/03/le-ptit-suisse-et-pendant-ce-temps-leveque-joue-aux-cartes/>

Le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, gouverné par la crosse de Mgr Charles Morerod, est très grand. Surtout si l'on n'oublie pas de rappeler qu'il comprend aussi le canton de Neuchâtel. Quatre cantons, pensez ! Bon, ça fait à peine un diocèse français, mais on est en Suisse, tout est plus compliqué. Alors forcément, quand des mails arrivent sur l'ordinateur épiscopal, Charles-le-peu-téméraire n'a pas le temps de répondre à tout. Jusque là, on comprend. Je pourrais même verser ma petite larme en pensant à Monseigneur, brave professeur qui menait grande vie à Rome dans sa blanche toge dominicaine, avant d'être parachuté dans des lieux qui sentent un peu le purin. Des lieux qu'il avait quittés depuis longtemps et dont il ne savait plus rien des réalités ecclésiales.

Mais je me suis laissé dire qu'il répondait très vite à certains mails. Par exemple à celui qui fixait la date de la partie de cartes annuelle qui voit s'affronter les autorités suisses contre l'évêché. D'autant qu'il avait invité pour l'occasion Mgr Félix Gmür, l'évêque de Bâle. Au passage : un diocèse qui comprend, lui...

DIX cantons ! Forcément, une partie de cartes, il y avait urgence ! Surtout pour la perdre lamentablement, une fois encore. L'occasion tout de même pour mon petit Charles d'offrir sa bière de l'année aux heureux gagnants. Une bière baptisée « Or et mousse », Monseigneur fait dans le jeu de mots. Pour cela, il a du temps.

Les mails auxquels il n'est jamais répondu (ni par Mgr Charles, ni par Mgr Félix d'ailleurs) sont ceux qui posent des questions gênantes. Par exemple sur des centaines de milliers de francs suisses versés à l'évêché de Fribourg sans que l'on ne sache vraiment à quoi ils vont servir. Je vous en reparlerai. Ou par exemple au sujet des cris d'alarme de certains curés qui n'en peuvent plus. A ceux-là non plus, les braves chéris mitrés ne répondent pas toujours vite. Ou pas du tout. Non, ils vont simplement manger un petit frichti avec le curé en question en lui disant : « Pleure pas boulo, ça ira mieux demain, allez ! ». Et ils rentrent dans leurs évêchés respectifs sans rien changer de la situation problématique, mais la panse repue.

J'ai parlé avec deux de ces curés. Epuisés par des situations conflictuelles auxquelles l'évêque ne répond pas, ils ont chacun pensé à la mort.

Et pendant ce temps, leur évêque joue aux cartes et brasse sa bière. Chacun ses priorités.

Sarah Dars

12. L'arnaque à la fausse bonne sœur

par

Golias, 14 mai 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/14/larnaque-a-la-fausse-bonne-soeur/>

Certaines portent un voile. D'autres vivent en communauté. Certaines prononcent des engagements "pour la vie", partagent leurs revenus, renoncent au mariage, obéissent à un responsable, demandent des permissions pour leurs déplacements, accompagnent spirituellement des fidèles, parlent de leur "appel" et toute l'Église les appelle "sœurs".

Mais attention... Surtout pas "religieuses". Parce que juridiquement, là, tout deviendrait beaucoup plus compliqué.

Voilà donc l'un des plus beaux bricolages ecclésiastiques produits par l'Église de France depuis cinquante ans : la vie

religieuse sans droit de la vie religieuse. Une sorte de promesse de vie apostolique low cost. La consécration en kit. L'obéissance sans garantie. Le couvent sans clôture canonique. *Et surtout, surtout, sans les protections historiques que l'Église avait lentement élaborées contre l'emprise.*

13. La Communauté de l'Emmanuel face aux violences sexuelles en son sein

par

Golias, 8 mai 2026

<https://www.golias-editions.fr/2026/05/06/la-communauté-de-l'emmanuel-face-aux-violences-sexuelles-en-son-sein/>

La Communauté de l'Emmanuel est la communauté catholique la plus influente de France. Dans le cadre de mon ouvrage enquête « La face cachée de l'Emmanuel », je me suis intéressé à plusieurs faits ou accusations de violences sexuelles en lien avec des prêtres de cette communauté. Cette tribune a pour objectif de continuer à mettre en lumière ces affaires.

Le 13 mars 2026, la Communauté de l'Emmanuel a posté le message suivant sur Facebook : « *Aujourd'hui, [...], à l'occasion de la journée de mémoire et de prière pour les personnes victimes de violences sexuelles et d'abus*

de pouvoir et de conscience au sein de l'Église, nous prions tout particulièrement : Pour que toutes les victimes trouvent soutien, écoute et réconfort ; Pour que la vérité et la justice se fassent au sein de l'Église ; [...] Pour que l'Église devienne un lieu qui protège les plus vulnérables. [...] ».

L'indécence. Ce mot me paraît le plus juste pour décrire cette prise de position de la Communauté de l'Emmanuel en un jour aussi symbolique pour toutes les personnes qui ont été violentées, brisées et meurtries au sein de notre communauté catholique.

En lisant ce post, je me suis demandé ce qu'ont dû ressentir les victimes de prêtres ou de membres de l'Emmanuel en le découvrant, elles qui pour certaines n'ont jamais trouvé « soutien, écoute et réconfort » auprès des responsables de l'Emmanuel, elles qui sont encore nombreuses à attendre « vérité » et « justice » dans plusieurs affaires de prêtres communautaires agresseurs, elles qui savent que la Communauté de l'Emmanuel est bien loin de participer à faire de l'Église « un lieu qui protège les plus vulnérables ».

Ce n'est pas la première fois que les responsables de l'Emmanuel tentent de se placer du côté de ceux qui luttent contre les violences sexuelles et défendent les droits des victimes. À plusieurs reprises, Michel Bernard de Vregille, modérateur de la Communauté jusqu'à sa démission inattendue en août 2025, avait pris position pour appeler à lutter contre ce fléau sans chercher à « sauver les

meubles»[\[1\]](#), tout en expliquant fièrement les mesures prises par l'Emmanuel sur ce sujet[\[2\]](#).

Rappelons au passage que cet ex-modérateur de l'Emmanuel a fait l'objet d'une plainte d'une victime[\[3\]](#) qu'il aurait enregistré à son insu alors qu'elle venait lui faire part de tous les dysfonctionnements rencontrés pour obtenir justice, selon les informations de la journaliste Natalia Trouiller publiées sur X[\[4\]](#).

III. Le dossier de *La Croix* : l'Eglise face à la pédophilie et aux abus sexuels (suite)

Voyage du pape en Espagne : à Madrid, Léon XIV face à la « plaie ouverte » des abus

Pour la première fois de l'histoire, un pape s'est adressé lundi 8 juin 2026 au Congrès espagnol. Dans cet hémicycle où, quatre ans plus tôt, les députés avaient demandé une enquête nationale sur les violences sexuelles commises par des clercs, Léon XIV a défendu une vision de la loi fondée sur la dignité humaine.



8 juin Analy

Mgr Rougé : « En confession, le prêtre n'est pas propriétaire de ce qui est confié à Dieu »

Une proposition de loi, votée à l'Assemblée nationale le 1er juin, a finalement écarté la possibilité de supprimer le secret de confession en cas de violences sur mineurs. Pour Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre et président du Conseil pour l'enseignement catholique, une telle mesure méconnaissait la spécificité du sacrement de confession.



2 juin Entretien

« Ce que protège le secret de la confession, c'est la possibilité pour une parole brisée d'exister »

Une proposition de loi discutée lundi 1er juin 2026 à l'Assemblée nationale veut supprimer le secret de la confession en cas de violences sur mineurs. Pour le chanteur Grégory Turpin, lui-même victime d'abus quand il était enfant, ce serait une grave erreur. C'est méconnaître la façon dont naît la parole des victimes et la portée de la confession, lieu unique de vérité.



Par Grégory Turpin 1 juin Opinion

À Angers, une cérémonie pour les victimes de l'abbé Houard suscite des réactions contrastées

Une cérémonie de repentance et de reconnaissance des victimes de l'abbé Houard (1927-2012), accusé de viols sur mineurs, est prévue samedi 30 mai à Angers (Maine-et-Loire). Seule une petite partie des victimes a accepté d'y participer, signe de la difficulté à trouver un consensus pour répondre à la tragédie des crimes sexuels commis dans l'Église.



[30 mai Analyse](#)

Secret de la confession menacé : l'Église catholique exprime sa « grande préoccupation »

Une proposition de loi, qui sera débattue le 1er juin à l'Assemblée nationale et qui s'inscrit dans le sillage de la commission d'enquête ouverte après l'affaire Bétharram, suggère de supprimer le secret de confession dans les cas de violences sur mineurs.



29 mai Explication

De la minimisation à une commission d'enquête : comment l'Emmanuel a géré « l'affaire Bernard Peyrous »

Après la publication d'Un canapé rouge, récit dans lequel la laïque consacrée Claudine Blanchard accuse le père Bernard Peyrous de viols, la communauté de l'Emmanuel a annoncé la mise en place d'une commission indépendante. Le prêtre reconnaît des relations sexuelles mais nie avoir enfreint la loi.



28 mai Enquête

Communauté de l'Emmanuel : une laïque consacrée témoigne dans un livre pour sortir de l'emprise

Dans un récit à paraître jeudi 28 mai, que La Croix a pu lire en exclusivité, Claudine Blanchard livre un témoignage sans concession et éclairé par sa foi des années qu'elle a passées sous l'emprise de son père spirituel. Un prêtre longtemps en vue dans la communauté de l'Emmanuel.



28 mai Analyse

Un péché d'orgueil

Dans sa chronique hebdomadaire, Frédéric Boyer réagit sévèrement à la décision récente prise par les évêques de France de modifier le dispositif de reconnaissance et d'indemnisation des victimes d'abus sexuels dans l'Église.

Par

Frédéric

Boyer14



mai Chronique

« L'Église de France peut faire de la visite de Léon XIV le déclencheur d'un long travail de refondation »

Prévue en septembre 2026, la venue du pape dans l'Hexagone pourrait aider l'Église de France à faire la vérité et affronter les fragilités auxquelles elle fait face, avance Laurent Stalla Bourdillon. Pour le prêtre, ce voyage doit être une occasion de se renouveler, en passant d'une culture de la préservation à celle du risque évangélique.

Par

Père

Laurent

Stalla-Bourdillon8



mai Opinion

« Sœur » ou non ? La délicate question de la « zone grise » de la vie consacrée

Par messages interposés sur les réseaux sociaux, un débat a émergé sur l'identité religieuse des personnes consacrées. Derrière la polémique sur le cas de sœur Albertine, « influenceuse » catholique, se pose l'épineuse question de la « zone grise » de la vie consacrée, permettant à de nouvelles communautés d'éclorre, sans toutes les garanties de protection que donne un statut canonique plus classique.



28 avr. Explication

La communauté de l'Emmanuel adhère à la Commission reconnaissance et réparation

La communauté de l'Emmanuel a déclaré, mardi 21 avril 2026, son adhésion à la Commission reconnaissance et réparation, pour les victimes de violences sexuelles. Une annonce qui intervient alors qu'une visite apostolique décidée par le Vatican est en cours dans la communauté charismatique.



24 avr. Analyse

Abus sexuels : « Le tribunal et la commission vérité ne se contredisent pas, ils se complètent »

Quatre juristes, dont trois sont membres de la Commission d'enquête indépendante sur les violences à Notre-Dame-de-Bétharram, estiment qu'on ne saurait réduire la prise en charge des abus sexuels aux seuls mécanismes judiciaires. Pour ces experts, il faut absolument conjuguer justice individuelle et approche systémique.

Par Dominique Attias et 3 autres auteurs20



avr. Opinion

Après le Synode, un questionnaire « pour faire avancer la bonne gouvernance » dans les paroisses

Sous l'impulsion de Philippe de Roux, entrepreneur social et auteur (1), un groupe de chrétiens d'horizons variés - laïcs, prêtres, théologiens...— a élaboré un questionnaire d'autoévaluation pour aider les paroisses à s'engager concrètement dans une démarche synodale.

Avec Joséphine Chastenet de Gery, consultante en prévention des abus, ils en expliquent les contours et les enjeux.



19 avr. Entretien

Face aux abus, Léon XIV appelle à une culture où « chaque personne est préservée dans sa liberté »

Dans un message adressé à l'Église italienne, jeudi 16 avril, Léon XIV a donné plusieurs clés pour une « conversion évangélique » face aux abus : reconnaître le mal, promouvoir des relations respectueuses de la liberté de chacun, et porter une « attention particulière » aux victimes.



17 avr. Analyse

Indemnisation des victimes d'abus : « L'arrêt Di Falco percute le nouveau dispositif Renaître »

Le dispositif « Renaître », présenté par la Conférence des évêques de France, et l'arrêt de la cour d'appel de Paris ouvrent une

contradiction majeure pour les victimes d'abus et pour l'Église, écrivent des avocats de victimes. Ils rappellent que la société reconnaît à ces dernières un droit à la réparation de leur dommage.

Par Me Aymeric de Bezenac et 5 autres auteurs¹⁷



avr. Opinion

Affaire Morandini : « Vincent Bolloré défigure la miséricorde chrétienne »

En invoquant le pardon pour absoudre Jean-Marc Morandini, Vincent Bolloré a recours à une culture catholique profondément dévoyée, qui absolutise le salut du coupable, méprise la justice et abandonne les victimes à une indifférence violente, souligne Matthieu Poupart.

Par

Matthieu

Poupart⁹



avr. Opinion

Condamnation de Mgr Di Falco : « Aucun dispositif interne, aussi bien intentionné soit-il, ne peut remplacer la justice »

Après la condamnation, jeudi 26 mars 2026, de Mgr Di Falco à verser 200 000 € à l'homme qui l'accusait de violences sexuelles dans les années 1970, l'avocate Sibylle de Survilliers souligne que seule la justice civile peut offrir une réparation complète et indépendante. Un outil inégalé pour répondre au traumatisme des victimes.

Par Sibylle de Survilliers7



avr. Opinion

Abus sexuels dans l'Église : « Les évêques devront répondre de l'enterrement de l'Inirr »

En remplaçant l'instance de réparation pour les victimes de violences sexuelles par des cellules diocésaines dépendantes d'eux, les évêques opèrent un grave retour en arrière, juge un collectif. Victimes, associations et professionnels dénoncent une décision qui fragilise la reconnaissance, compromet la réparation et risque d'entraîner une nouvelle violence institutionnelle.

Par

Mélanie

Debrabant2



avr. Opinion

Abus dans l'Église : les collectifs de victimes vent debout contre le dispositif « Renaître » des évêques

Alors que les évêques de France ont dévoilé, le 26 mars 2026, leur dispositif « Renaître », à destination des victimes mineures de violences sexuelles, celui-ci suscite un tollé parmi les collectifs de victimes qui évoquent une « régression ». Les évêques assurent, eux, que la mise en œuvre reste à préciser.



1 avr. Analyse

À Lourdes, les évêques votent un nouveau dispositif de réparation pour les victimes de violences sexuelles

Jeudi 26 mars 2026, les évêques réunis à Lourdes ont voté « à une immense majorité », la mise en place d'un nouveau dispositif - intitulé « Renaître » - à destination des victimes mineures de violences sexuelles dans le cadre diocésain.



27 mars Explication

Mgr Di Falco condamné : tout comprendre à une décision hors norme, 54 ans après les faits

Mgr Di Falco a été condamné, jeudi 26 mars 2026, à verser 200 000 € à l'homme qui l'accusait de violences sexuelles dans les années 1970. Cette condamnation - une première pour un évêque français - ouvre la voie à la réparation civile d'abus sexuels, parfois très longtemps après les faits.



27 mars Analyse

L'évêque émérite Jean-Michel Di Falco condamné à dédommager un homme l'accusant de viols L'évêque émérite Jean-Michel Di Falco a été condamné jeudi 26 mars au civil par la cour d'appel à payer près de 200 000 € de préjudice à un homme l'accusant de viols et agressions sexuelles dans les années 1970. Il réaffirme sa « parfaite innocence » et se pourvoit en cassation.



26 mars

« Ce serait dommage que l'Église s'arrête maintenant » : après l'Inirr, quel avenir pour l'accompagnement des victimes

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, du 24 au 27 mars, les évêques doivent décider de l'avenir de l'Inirr, l'instance de reconnaissance et réparation mise en place après la Ciase. Un nouveau dispositif devrait être voté, parmi d'autres sujets de discussion comme l'actualité au Moyen-Orient, la liturgie et l'éducation.



23 mars Analyse

« Maintenant, on sait » : aux obsèques du curé de Ploërmel, l'épilogue d'un deuil impossible

Disparu dans la nuit du 17 au 18 janvier 2024 dans des circonstances mystérieuses, le curé de Ploërmel (Morbihan), le père Christophe Guégan, a été retrouvé mort, a annoncé le diocèse le 12 mars. Ses obsèques, célébrées le 18 mars à Sainte-Anne-d'Auray, ont mis fin à deux ans de deuil impossible.

19 mars Récit

